akadem



Moïse et Aaron contre le lumineux pharaon qui finira par s'assombrir. Opéra de Rossini joué à Milan, le 13 décembre 2003

La demande de Dieu

"Laisse partir Mon peuple"

La demande de libération des hébreux ne procède pas de Moïse et Aaron, elle n'émane pas plus du peuple, c'est Dieu qui réclame cette libération.

Il ne s'agit donc pas d'un pur mouvement de libération nationale, mais d'inscrire cette libération dans un projet plus vaste : la naissance d'un peuple à vocation sacerdotale.

שמות פרק ה

- (א) ואחר באו משה ואהרן ויאמרו אל פרעה כה אמר יקוק אלהי ישראל שלח את עמי ויחגו לי במדבר:
- (ב) ויאמר פרעה מי יקוק אשר אשמע בקלו לשלח את ישראל לא ידעתי את יקוק וגם את ישראל לא אשלח:
- (ג) ויאמרו אלהי העברים נקרא עלינו נלכה נא דרך שלשת ימים במדבר ונזבחה ליקוק אלהינו פן יפגענו בדבר או בחרב:

רש"י במדבר פרק יא פסוק א

(א) ויהי העם כמתאננים - אין העם אלא רשעים. וכן הוא אומר (שמות יז, ד) מה אעשה לעם הזה, ואומר (ירמיה יג, י) העם הרע הזה. וכשהם כשרים קרואים עמי, שנאמר (שמות ה, א) שלח את עמי, עמי מה עשיתי לך (מיכה ו ג):

Exode chapitre 5

- 1- Puis, Moïse et Aaron vinrent trouver Pharaon et lui dirent : "Ainsi a parlé l'Éternel, Dieu d'Israël : Laisse partir mon peuple, pour qu'il célèbre mon culte dans le désert."
- 2- Pharaon répondit : "Quel est cet Éternel dont je dois écouter la parole en laissant partir Israël? Je ne connais point l'Éternel et certes je ne renverrai point Israël."
- 3- Ils reprirent : "Le Dieu des Hébreux s'est manifesté à nous. Nous voudrions donc aller à trois journées de chemin dans le désert et sacrifier à l'Éternel notre Dieu, de peur qu'il ne sévisse sur nous par la peste ou par le glaive."

Rachi sur Nombres chapitre 11

1-Lorsque le peuple se plaignit : lorsqu'il y a écrit « le peuple », il s'agit des méchants. Comme il est dit (Ex 17, 4) : « Que ferai-je pour ce peuple » et (Jérémie 13, 10) : « Ce peuple mauvais ». Mais lorsqu'ils sont honorables, ils sont « Mon peuple », comme il est dit (Ex 5, 1) : « Laisse partir Mon peuple. » ou (Michée 6, 3) : « Mon peuple que t'ai-Je fait ? ».

Source : Pentateuque Exode ch. 5, v. 1, (Shemot - תומש) et Philippe Haddad